

**DELIBERATION n° CS 08 10 22**  
**Séance du Mardi 4 Octobre 2022**

**AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX 2021-031 ET 2021-032**

**Nombre de membres**

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoir : 1

Absent : 6

**Date de la convocation**

Le 23 Septembre 2022

**Date d'affichage**

Le Mardi 4 Octobre 2022 à 10 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : MM. Francis DUPOUEY, Jacques FAUBEC, Patrice SUAREZ, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Thierry REVEIL, Claude NEF, Mme Céline SALLES,

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : M. Roger COMBRES représenté par M. Christian CUVELLIER, M. Didier DUPRONT représenté par M. Didier CAUSERO

Absent excusé : MM. Patrick DUBOSC, Benoit DESENLIS, Jean-Claude BOURGUIGNON, Mme Muriel LARRIEU, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Françoise CARRIE

Dans Le cadre du projet de raccordement du Secteur Auch Nord à l'usine de Pléhaut, la collectivité a souscrit les marchés de travaux suivants :

2021-031 - lot 3 : refoulement – groupement ACCHINI/ERP/STPAG/SADE/SEE BAYOL

2021-032 – lot 4 : conduite gravitaire – groupement ACCHINI/EHTP/SCAM/COUSIN PRADERE

En cours de chantier, des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires :

- Travaux de forage dirigé pour renouveler l'alimentation de Gaudoux sous la RN21 + traversée SNCF
- Finalisation de raccordements par anticipation de la phase 2.

La Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 04/10/2022 à 9H30, a donné un avis favorable à la passation de ces avenants.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés  
DECIDE

- D'approuver l'avenant n°2 au marché 2021-031 passé avec le groupement ACCHINI/ERP/ STPAG/ SADE/ SEE BAYOL pour un montant de 235 509,85€HT
- D'approuver l'avenant n°2 au marché 2021-032 passé avec le groupement ACCHINI/ EHTP/ SCAM/ COUSIN PRADERE pour un montant de 140 622,24 €HT
- D'autoriser le Président à signer ces avenants ainsi que toutes les pièces y afférentes.

**Le Président**

**Francis DUPOUEY**